



BORDEAUX

Déclaration CTA du 19 janvier 2021

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Je commencerai cette déclaration, au nom de l'UNSA Education, par l'expression de vœux pour cette nouvelle année.

C'est le moment... et pourtant il semble bien difficile de formuler des vœux en ce début d'année. Comment trouver les mots justes dans une période où la crise sociale de 2020 n'a été étouffée que par une crise sanitaire mondiale sans précédent et une crise économique qui en découle ?

Mais les vœux de nouvelle année sont un peu comme les cadeaux du père Noël. Mieux vaut participer si l'on veut qu'ils existent. Alors, faisons des vœux, mais des vœux qui nous engagent.

- Souhaitons que l'Education offre réellement à chacune et chacun les conditions de son émancipation.
- Souhaitons que l'enrichissement grâce à nos différences devienne la meilleure réponse aux enfermements, aux communautarismes, aux intégrismes, aux absolutismes de toutes sortes.
- Souhaitons que, malgré les difficultés et comme ont su le faire en 1944 les membres du Conseil national de la résistance, nous sachions écrire l'avenir comme un projet de « Jours heureux ».

L'UNSA Education vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année.

Qu'elle vous apporte, à vous comme à vos proches, les plaisirs, soulagements et satisfactions que vous attendez, et à nous toutes et tous, le goût de l'avenir, la sérénité et l'enthousiasme retrouvés.

S'agissant de la crise sanitaire, l'UNSA Education le redit : stop à l'impréparation ! Je ne commenterai que la décision de suspendre l'EPS en milieu clos en espérant qu'un CHSCTA puisse rapidement se tenir pour remonter toutes les difficultés.

L'UNSA Education veut porter à nouveau l'incompréhension et le sentiment de mépris ressentis par la profession.

En premier lieu, nous déplorons une nouvelle fois l'absence totale de prise en compte des enjeux éducatifs de l'activité physique et sportive que cette décision rapide et unilatérale traduit.

Ensuite, alors que la situation de crise sanitaire est installée depuis un an, l'UNSA Education regrette qu'aucune organisation alternative n'ait été retenue, anticipée et proposée comme, par exemple, le dédoublement des classes pour maintenir l'enseignement de l'EPS dans des conditions d'enseignement acceptables pour les élèves.

Depuis la rentrée, comme au printemps dernier, les enseignants d'EPS ont dû réinventer la pratique de leur discipline pour faire face à la multiplication des contraintes (activités aménagées, vestiaires fermés, protocoles propres aux infrastructures utilisés, désinfection du matériel, gestion d'un port du masque selon les moments d'une même séance...). L'ajout de cette nouvelle contrainte, de surcroît en période hivernale, ne peut que concourir à un appauvrissement de l'enseignement de l'EPS où beaucoup d'Apsa sont désormais inopérantes.

L'UNSA Education est attachée à la poursuite de la pratique de l'EPS dans des conditions d'enseignement acceptables par la possibilité d'aménagements locaux.

Rendre l'EPS inopérante c'est négliger l'importance de la pratique sportive source d'épanouissement et de bien-être physique et moral pour nos élèves dans une crise qui dure. Pour l'UNSA Education, il est urgent de s'intéresser aux élèves dans leur globalité en leur permettant une pratique sportive dans des conditions d'enseignement acceptables.

Je rappelle que nous avons demandé bien en amont de la découverte par notre Ministère de la dangerosité de la pratique de l'EPS en espace clos, des protections

renforcées pour les personnels, à savoir des masques à usage médical FFP2. Qu'en est-il de la réponse à cette demande, Madame la Rectrice.

Dans l'actualité anxiogène, l'UNSA Education souhaite également dénoncer les reculs du projet de loi 4D, Décentralisation, Déconcentration, Différenciation, Décomplexification ou plutôt Destruction, Disparité, Division, Détérioration !

L'UNSA Education s'oppose au transfert de la médecine scolaire aux départements et à l'autorité conjointe du chef d'établissement et de la collectivité pour les adjoints gestionnaires des collèges et des lycées.

Nos établissements, nos écoles ont besoin de la complémentarité des équipes pluri professionnelles santé, sociale et d'éducation en leur sein. L'essentiel des missions des services de santé scolaire ne se résume pas aux bilans de santé !

Accueil, écoute, soins, consultations, actions de prévention, de dépistage, d'éducation à la santé, et de soins d'urgence sont autant de missions pour la réussite éducative.

S'agissant du pouvoir d'instruction des collectivités territoriales en direction des adjoints gestionnaires, cette approche, qui relève selon nous d'a priori idéologiques basés sur la meilleure opérationnalité théorique d'un principe d'autorité hiérarchique, serait néfaste au pilotage de l'EPLÉ dont l'activité d'ensemble ne peut s'envisager comme la simple juxtaposition de gestions séparées des différents domaines qui concourent au bon fonctionnement des établissements secondaires publics. Ainsi les compétences particulières déléguées aux collectivités et assurées par les adjoints gestionnaires pour ce qui concerne les EPLÉ ne peuvent s'envisager que comme les parties utiles d'un tout et non pas comme des sous-ensembles indépendants.

De la même manière, cette initiative serait pour nous de nature à fragiliser l'unité des équipes de direction, construite autour d'une approche collaborative commune, voire à mettre en place de possibles incohérences ou contradictions entre les missions exercées respectivement par les personnels de direction et les adjoints gestionnaires. Ces potentielles divergences seraient ainsi de nature à nuire sérieusement à une approche globale du pilotage des EPLÉ ou, pire, à initier des blocages liés à des approches incompatibles entre elles.

L'UNSA Education exige le retrait complet de ces dispositions dans le projet de loi 4D.

Pour en venir à l'ordre du jour de ce CTA préparation de rentrée, **l'UNSA Education rappelle son opposition à la loi de transformation de la fonction publique qui entre dans sa deuxième phase d'application avec les LDG (Lignes Directrices de Gestion) relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels.**

L'UNSA Education continue à dénoncer ce recul des droits collectifs des personnels de la Fonction publique et à exiger que les informations collectives nécessaires au constat et au contrôle du maintien de l'égalité de traitement des demandes soient portées à la connaissance des élus de ses syndicats.

Pour terminer, sur la préparation de la rentrée prochaine,

Concernant les emplois de personnels de direction, l'UNSA Education apprécie la création de 3 emplois nécessaires à l'ouverture du nouveau collège et de celui de 2020 qui avait été financé en partie par du redéploiement. Plus que jamais, la crise sanitaire a mis en exergue la nécessité d'équipes de direction complètes.

Concernant les emplois administratifs, si la dotation de notre académie est positive, ce n'est qu'au détriment des académies de Poitiers et de Limoges qui perdent les postes redéployés sur Bordeaux sur le programme 141 comme l'an dernier.

Quant aux 2 créations du programme 214 pour la Région Académique, elles ne suffiront pas à combler le retard de notre Académie. L'UNSA Education souhaite ici souligner le travail toujours en tension et important des personnels du Rectorat et des DSDEN souvent victimes de défauts du Ministère, je ne prendrai que l'exemple récent des retards de paiement des avancements d'échelon que les gestionnaires de la DPE ont subi.

Il est plus que temps d'en finir avec la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et si rien

n'est fait pour apporter une réponse, les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, seront d'emblée obérées par la réalité.

Concernant les santé-sociaux, aucune création en particulier d'infirmier alors qu'un nouvel établissement ouvre à la prochaine rentrée. Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

Concernant le 1^{er} degré, la dotation de 75 postes supplémentaires, non négligeable d'autant que les effectifs sont à la baisse, ne suffira cependant pas à rattraper le retard de la Gironde cette année encore et vous oblige à redéployer.

Cette dotation ne permettra pourtant pas l'amélioration des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs. En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2021, le régime des décharges doit être amélioré. Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés, d'une part à la consolidation des décharges précédemment prévues pour les écoles de 1 à 3 classes et d'autre part aux augmentations des régimes de décharges actuels. C'est le sens des engagements pris par le ministre, l'Unsa Education a d'ailleurs demandé des documents complémentaires concernant les dotations par département consacrées aux décharges de direction.

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans le contexte de ces dotations. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

Concernant le 2d degré, avec 2488 élèves en plus et 112 postes en moins, les conditions d'enseignement vont encore se dégrader : l'UNSA Éducation dénonçait déjà ces choix l'an passé. Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements. La suppression de 112 postes et leur compensation par 134 emplois en HSA est un choix qui complexifie l'organisation des établissements, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture.

Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19. Elle entérine les carences du système en matière de formation à la mise en œuvre du principe de laïcité mettant ainsi en évidence le fossé entre les propos fermes sur la laïcité et les moyens dédiés effectivement sur le terrain pour faire vivre ce principe. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. La non prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs des classes en collège va continuer à aggraver les conditions d'accueil de tous les élèves dont les élèves à besoin éducatif particulier.

Les élèves de SEGPA sont, à nouveau, les sacrifiés de votre projet de répartition des moyens, Madame la Rectrice.

Enfin, ces mesures viennent empêcher la mise en œuvre sereine des réformes, qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par les cartes scolaires précédentes. L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

En dernier lieu, l'UNSA Éducation est également demandeuse de perspectives pour donner à l'École inclusive les outils de sa réussite, notamment en donnant aux établissements les moyens d'être complètement des lieux de vie et d'éducation globale en renforçant les vies scolaires. Nous déplorons l'absence de création de poste de CPE alors même qu'un nouvel établissement s'ouvre à la rentrée prochaine.

En conclusion, la sérénité et l'enthousiasme retrouvés, ce n'est pas pour l'Education Nationale

L'UNSA Education soutiendra, Madame la Rectrice, les équipes qui se mobiliseront inéluctablement pour réclamer plus de moyens pour assurer la rentrée 2021 dans des conditions correctes, ceci dans le respect des lois, des biens et des personnes.

L'UNSA Education soutiendra ses syndicats en grève le 26 janvier prochain.

*Pour les élus UNSA Education au CTA,
Evelyne FAUGEROLLE*



UNSA Education Aquitaine 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

- Tél. : 07.79.80.12.99. • bordeaux@unsa-education.org